



Cardinal Lab

Conseil juridique et financier pour les collectivités



**Cabinet de conseil juridique et financier créé à Thyez en 2024
par Aurélie LAGURGUE et Xavier MICHON, tous les 2 originaires
de la Vallée de l'Arve.**

LES EXPERTS DÉDIÉS



Aurélie LAGURGUE

Expert juridique, directrice associée

FORMATION

Master Droit des Collectivités et droit de la montagne (Université de Grenoble)

EXPÉRIENCE

- 10 ans d'expérience en tant que juriste et Directrice Générale Adjointe des Services d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) de 56 000 habitants
- 10 ans d'expérience en tant que juriste d'une commune de 8 000 habitants

DOMAINES D'EXPERTISE

- Expertise juridique et pré contentieux
- Commande publique et montages complexes
- Organisation et pilotage des services
- Structuration de services communs
- Développement de projets touristiques



Xavier MICHON

Expert financier, directeur associé

FORMATION

Master de Management (Université de Saint-Étienne)

EXPÉRIENCE

- 10 ans d'expérience en collectivités en tant que contrôleur de gestion et responsable de l'optimisation des moyens (budgets, achats, subventions) au sein d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) de 56 000 habitants

DOMAINES D'EXPERTISE

- Expertise financière et fiscale
- Gestion de projet
- Analyse d'activités
- Communication dynamique
- Financement de projets

NOTRE OFFRE DE SERVICES

1. Notre cœur de métier

JURIDIQUE

- Déterminer la faisabilité et mettre en œuvre votre projet (juridique, foncière, financement)
- Gérer une problématique juridique (litiges, rédaction de conventions, préconisations)
- Rédiger vos marchés publics (pièces administratives)

FINANCIER

- Programmer financièrement vos projets et déterminer votre stratégie financière (rérospective des années passées et projection sur les 5 à 8 ans à venir)
- Élaborer vos budgets et documents financiers (Rapport d'Orientation Budgétaire, Budget Primitif, Compte Administratif)

2. Notre offre de services complémentaires pour vous accompagner au fil de la vie de votre entité

- Installer et faire fonctionner vos instances délibérantes (règlement intérieur, délégations, trame de délibérations, etc.)
- Contrôler la gestion de vos services (tarification, analyse de coûts, etc.)
- Animer la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Organiser le transfert de compétences et la création de services communs
- Mettre en œuvre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- Optimiser votre processus achat
- Choisir le bon mode de gestion de vos projets et effectuer la passation des procédures retenues
- Rédiger les annexes réglementaires au Budget Vert

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTS

LA FORMULE « CONFORTE » qui permet de bénéficier d'un volume d'heures d'intervention à définir au début de la mission, flexibilité dans l'intervention, un suivi conso en temps réel

OU

LA FORMULE « SUR-MESURE » pour les entités qui ont une idée précise de leur besoin et qui souhaitent un accompagnement dédié en mode projet

LES TYPES DE STRUCTURES QUE NOUS POUVONS ACCOMPAGNER

- Communes
- EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)
- Établissements publics (CCAS, CIAS, Office de Tourisme)
- Syndicats
- EPL (Entreprises Publiques Locales dont les SPL et les SEM)
- Associations



POURQUOI FAIRE APPEL À NOUS ?

- Connaissance du fonctionnement opérationnel des collectivités
- Sécurisation de vos démarches juridiques et financières
- Une expertise spécialisée ou un service qui permet de palier un manque temporaire de personnel ou de compétence
- Une grande réactivité et disponibilité



**SITE ÉCONOMIQUE DES LACS
320 rue des Sorbiers - 74300 THYEZ**

**aurelie.lagurgue@cardinal-lab.fr
06 82 29 36 64**

**xavier.michon@cardinal-lab.fr
06 40 33 00 48**

contact@cardinal-lab.fr



cardinal-lab.fr



www.linkedin.com/company/cardinal-lab



Cardinal Lab

Conseil juridique et financier pour les collectivités